

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de 2026

RAPPORT MORAL



Alexis Jaraud

Président de Bretagne Vivante

Bretagne Vivante en action, pour un regain salubre et vigoureux de l'engagement ! L'année 2026, socle du renforcement de l'action militante.

Nos activités ont été très soutenues en 2025, sur le terrain de la connaissance, comme dans les nombreuses instances auxquelles bénévoles et salariés participent. Parallèlement, des reculs environnementaux ont lieu, la voix pour la nature est souvent étouffée, contredite.

Nos multiples engagements sont de ce fait très exigeants. L'évolution interne en cours de Bretagne Vivante est enthousiasmante et prenante, mais elle se conjugue à un contexte externe très préoccupant.

L'an passé a confirmé le constat alarmant des naturalistes, des scientifiques et des citoyens engagés. La biodiversité, cœur de la mission protectrice de l'association, continue d'être érodée à un rythme inquiétant.

L'action associative déterminée demeure plus que jamais indispensable.

La période est empreinte d'une atmosphère particulièrement agressive pour les défenseurs de la biodiversité, laquelle est fragilisée par une série de décisions. Elles remettent en cause le droit de l'environnement, certaines ignorent la preuve scientifique, des reniements funestes de l'Etat sont actés, balayant le travail de concertation citoyenne.

Face à ces reculs, Bretagne Vivante prend toute sa place dans les débats publics, dans les cercles de décision, dans la rue et, lorsque cela s'avère nécessaire, devant les tribunaux. Ce travail est parfois inconfortable, mais il est indispensable.

Protéger la biodiversité n'est pas qu'une posture. C'est un engagement concret d'intérêt général, un choix de société, qui implique de pratiquer la controverse et d'accepter le rapport de force quand les équilibres vitaux sont menacés.

La vigilance militante est au cœur de notre projet associatif.

Elle repose sur une conviction, une évidence simple, la défense du patrimoine naturel n'est ni une occupation réservée à quelques privilégiés, ni la promotion d'une farandole de normes déconnectées du réel.

Elle affirme notre rapport direct au vivant, elle place l'être humain comme partie intégrante d'un tout. Il est primordial de préserver, au lieu de poursuivre une trajectoire de prédateur, qui pénalise gravement les chances des jeunes générations.

Ce n'est évidemment pas l'écologie qui est punitive, mais bien le cortège de décisions et de lâchetés tant publiques que corporatistes, dictées par le non respect de la vie et de la santé.

Les défis sont immenses, les dynamiques positives existent également.

La force humaine qui anime Bretagne Vivante dans la démarche vers le format de Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) est une illustration de notre volonté collective de préserver l'ensemble du vivant.

Contre les dénis et les oppositions aux évidences climatiques et aux nécessités environnementales est notre moteur ! La cause est non seulement belle, mais elle est vitale ! L'aveuglement et l'incapacité à évoluer de certains ne doivent pas nous détourner de l'objectif, convaincre et agir !

La Bretagne est une terre de nature exceptionnelle. Le littoral breton est notre ligne de front climatique.

La lutte contre l'artificialisation est notre combat structurant.

La sortie de l'impasse des usages de l'eau est notre cible.

La progression de la mobilisation citoyenne est notre force.

À nous toutes et tous, j'adresse ce message, notre engagement est primordial. Il exige constance, courage, solidarité, il partage le bonheur d'agir pour le bien public et le respect de notre belle nature.

En 2026, début d'une longue séquence électorale, je vous invite à porter haut, ensemble, la conscience écologique, non pas comme une revendication sectorielle, mais comme une perspective réjouissante et solidaire pour la Bretagne.

Protéger le vivant n'est pas un simple choix parmi d'autres, il est fondateur. Les générations à venir auront toute légitimité pour nous interroger sur ce que nous aurons ou pas mis en œuvre.

Soyons fiers et dignes de cette responsabilité collective !

COMPTE DE RÉSULTAT



Jean-Noël Ballot

Trésorier de Bretagne Vivante

Des finances saines mais qui requièrent toujours notre vigilance.

Point clés

Le volume d'activité en 2025 s'est maintenu à un niveau proche de celui l'année 2024 qui était marquée par une croissance de 30 %. Les produits d'exploitation s'élèvent à 5,2 millions d'Euros. Le montant des legs est notablement en baisse, les subventions sont moindres mais les autres ressources se tiennent. Les charges d'exploitation sont globalement stables, bien que la masse salariale évolue de + 12,2%. Par conséquent, le résultat d'exploitation s'est dégradé sensiblement. La trésorerie n'a pas engendré d'inquiétude au cours de cet exercice. L'association a pu réaliser des investissements conséquents et se désendetter. Ses fondamentaux restent solides pour aborder une nouvelle phase de son histoire en 2026.

Résultats

Le résultat net devient déficitaire de - 89 K€ après l'exercice positif de 100 K€ en 2024. Le résultat d'exploitation est faiblement déficitaire de -35 K€ contre + 155 K€ en 2024. Il est à noter que le retard dans le vote des Fonds Européens de 2025 pour les observatoires pénalise ce résultat de 45 K€. La dégradation des règles de calcul des financements de projets par les fonds verts explique aussi que ce fort développement ne se traduit pas par de meilleurs résultats économiques. Le résultat courant qui est l'indicateur de la rentabilité économique de nos activités est de - 8 K€ bien que résultat financier s'améliore de 20 à 27 K€. Le résultat exceptionnel est de -76 K€. Une correction sur le montant définitif du leg notifié en 2024 a été enregistrée pour - 39 K€

Ressources

Les produits d'exploitation se réduisent globalement de 4% ce qui est en grande partie lié à de moindres legs et un retard de subventions.

Prestations - Marchés

Une bonne dynamique se maintient avec une hausse de 16% des prestations facturées. Expertises naturalistes et inventaires passent de 1,2 M€ à 1,4 M€. L'éducation à l'environnement et la formation s'élèvent à 344 K€, en diminution de 7%. L'avancée du projet de développement de la formation avec l'agrément Qualiopi va permettre une croissance de ces activités.

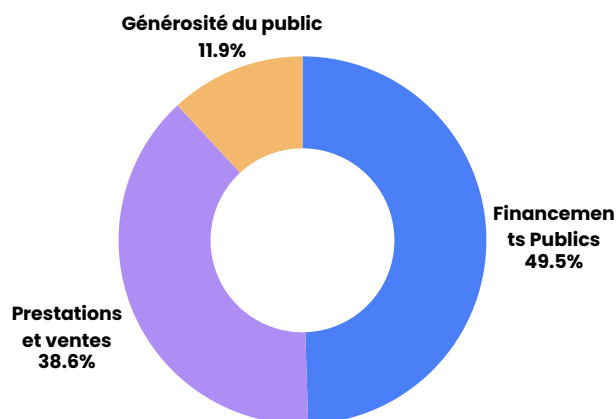
Financements publics

Les financements publics accordés pour remplir nos missions subissent une baisse de 5,8% mais cela correspond au retard du vote des conventions FEDER pour le travail réalisé sur les observatoires depuis janvier 2025.

Générosité du public

Ces soutiens privés de 480 K€ sont essentiels dans notre modèle économique et conditionnent la poursuite de bon nombre d'actions de protection de l'environnement. Le don des dépenses de déplacements réalisés par les bénévoles au bénéfice de l'association s'élève à 90 K€. Les actions menées par les bénévoles sont estimées à 1,8 millions d'euros et représentent plus de 76.400 heures.

Répartition des ressources



Charges globales

Les frais de personnel augmentent de 364 K€ soit + 12,2 %, les effectifs en équivalent temps plein passent de 68,5 à 76,9 ETP. Les charges externes baissent de 158 K€ soit -9,6% avec la fin de la sous-traitance des opérations de biosécurité sur les îlots.

COMPTE DE RÉSULTATS 2025

	31/12/2025	31/12/2024
	Total	Total
Produit d'exploitation	5 196 632	5 417 847
<i>dont</i> : -Financement Publics	2 550 960	2 688 642
-Adhésions	95 034	99 035
-Prestations et ventes	1 978 566	1 712 392
-Dons, Fondations, Legs, Mécénat	480 525	736 461
-Utilisation de fonds dédiés	36 532	104 955
Charges d'exploitation	5 231 678	5 262 405
<i>dont</i> Charges du potentiel	3 290 319	2 951 295
<i>dont</i> Charges externes	1 496 166	1 655 395
<i>dont</i> Reports en Fonds dédiés	40 987	233 372
1 - Résultat d'exploitation	-35 047	155 442
2 - Résultat financier	26 848	19 761
3 - Résultat courant avant impôt	-8 199	175 203

	31/12/2025	31/12/2024
	Total	Total
3 - Résultat exceptionnel	-76 571	-71 367
Impôts sur revenus mobiliers	4 261	3 648
Total des produits	5 299 453	5 558 576
Total des charges	5 388 484	5 458 387
Excédent ou déficit	-89 031	100 188
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Bénévolat	1 865 540	1 809 953
Mise à disposition	215 764	53 522

BILAN ET FONDS PROPRES

Investissements

Le montant des investissements s'élève à 335 K€, dont 54 K€ de réserves foncières, 100 K€ de matériels d'observation (GPS, longues vues...) et du renouvellement indispensable de véhicules et de matériels informatiques obsolètes.

Dettes

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt en 2025, le désendettement s'achève. Et nos échéances vont se réduire fortement à compter de mi 2026.

Créances et produits constatés d'avance

Le poste créance augmente de 526 K€ et atteint 3.604 K€, dont 3.072 K€ sur des financements publics accordés. Le programme LIFE phragmite engagé pour 5 ans explique l'essentiel de cette hausse. Ce projet a également un impact avec les Fonds Verts sur les produits constatés d'avance, qui passent de 1,6 M€ à 2,6 M€, ils correspondent aux prestations et travaux restant à effectuer.

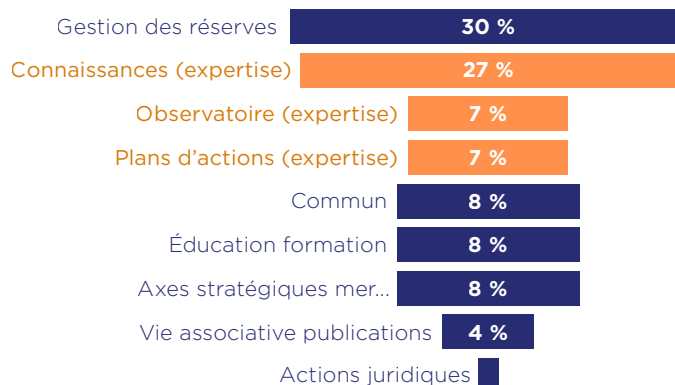
Ratios de structure financière

Les fonds propres sont stables, l'endettement est minime. Le fonds de roulement se réduit de 225 K€, du fait du remboursement des emprunts et des investissements auto-financés. Le besoin en Fonds de roulement de 441 K€ diminue de 95 K€ grâce aux progrès dans la facturation et le recouvrement des subventions. Ce poste a baissé de 271 K€ en 2 ans ce qui permet d'obtenir un meilleur niveau de trésorerie à la clôture de l'année. La Capacité d'autofinancement de 99 K€ n'est pas satisfaisante. Elle permet de rembourser les échéances d'emprunt et de financer les investissements. Les investissements 2026 seront réduits, de ce fait pour ne pas dégrader la trésorerie.

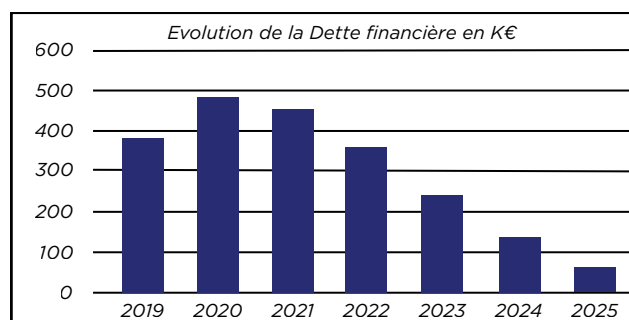
Trésorerie

La trésorerie a baissé en cours d'année mais elle a un niveau final sécurisant de 600k euros à la clôture. Elle est un facteur limitant pour accepter le développement de projets supplémentaires payés à long terme.

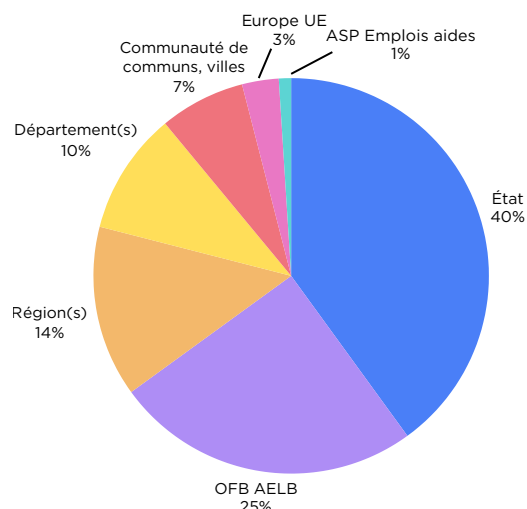
Ressources par activités 2025



Evolution de la Dette



Ressources publiques par financeurs



BILAN 2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort et prov	Net	Net
Actif immobilisé	5 687 147	3 643 500	2 043 648	1 929 123
-Immobilisations incorporelles	259 131	247 136	11 815	9 701
-Immobilisations corporelles	4 765 633	3 386 184	1 379 450	1 258 092
-Immobilisations financières	626 383	10 000	616 383	625 330
-Biens reçus par Leg à céder	36 000		36 000	36 000
Actif circulant	4 376 757	4 669	4 372 088	3 828 513
Stocks et en cours	149 218	4 669	144 459	40 396
Créances d'exploitation	4 227 539		4 227 539	3 788 117
dont : -Créances, usagers et comptes rattachés	532 462		532 462	619 980
-Financements publics à recevoir	3 071 828		3 071 828	2 054 028
-Disponibilités et VMP	600 005		600 005	719 554
Total actif	10 063 904	3 648 169	6 415 736	5 757 636€

	31/12/2025	31/12/2024
	Net	Net
Fonds propres	1 538 784€	1 565 937€
dont : -Fonds propres	886 647€	868 960€
-Report à nouveau	72 198€	-27 991€
-Résultat de l'exercice	-89 031€	100 188€
Fonds reportés et dédiés	976 835€	972 371€
Provisions pour risques et charges	492 817€	503 316€
Dettes et PCA	3 407 300€	2 716 012€
dont : -Emprunts et Dettes	58 032€	135 749€
-Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 429€	366 837€
-Dettes fiscales et sociales	569 862€	525 784€
-Pdt constatés d'avance	2 567 011€	1 647 749€
Total passif	6 415 736€	5 757 636€



Marie-Andrée Goraguer

Secrétaire générale

2025 a été une année riche en projets malgré un contexte budgétaire difficile et des évolutions réglementaires défavorables. Les équipes ont montré leur pugnacité et leur volonté d'avancer.

Vers un changement majeur en CEN

Le groupe de travail et de réflexion a poursuivi sa mission en lien avec le bureau, le CA et le CODIR, validant chacune des étapes. Une information soutenue a été faite auprès des conservateurs bénévoles, des antennes, des adhérents et des salariés dans un souhait de transparence. BV étant une association multi-thématiques, ce projet ouvre de nouveaux espaces de collaboration et la possibilité de porter de nouveaux projets avec les partenaires tout en gardant notre ancrage militant.

Vers un positionnement médiatique plus fort

Bretagne Vivante a affirmé les positions et les valeurs fondamentales auxquelles elle tenait à plusieurs reprises au cours de l'année 2025. Que ce soit sur la Loi d'Orientation Agricole, la loi Duplomb, ses décrets d'application relatifs aux modifications de la nomenclature ICPE, à celui sur les haies ou des espèces protégées, nous nous sommes mobilisés pour dénoncer les risques d'atteinte à la santé publique, à la qualité de l'eau, des sols, de l'air et à la biodiversité.

Nous nous sommes également unis aux autres associations pour dénoncer le blocage du SAGE Vilaine qui arrivait en phase finale dans son élaboration après 3 années de travail et de compromis avec la profession agricole.

Enfin nous nous sommes positionnés fermement contre le chalutage 4 panneaux qui met en péril notre pêche traditionnelle côtière respectueuse de la ressource face aux pratiques dévastatrices de ces chaluts.

C'est **cette voix pour la nature** que nous portons et que nous continuerons à défendre.

Une reconnaissance de notre action

L'IGEDD (Inspection Générale de l'environnement et du Développement Durable) est venu visiter Bretagne Vivante pour son action sur les ORE (obligations réelles environnementales) avec la DREAL et le CEN des Pays de la Loire. 3 ORE en Morbihan et Loire-Atlantique leur ont été présentées. C'est une belle reconnaissance de notre action pour la mise en place de ces dispositifs qui permettent de préserver jusqu'à 99 ans des terrains abritant la biodiversité.

Grâce à l'implication de bénévoles et de salariés nous disposons actuellement de 14 ORE composées de milieux diversifiés (landes, prairies humides, bocage, boisement...).

La réserve du Cap-Sizun est le seul site breton à être retenu dans le cadre de la « mission nature » bénéficiant des fonds du loto de la biodiversité pour préserver la flore et la faune locale. Grâce à ces fonds, un nouveau plan de gestion et l'édition d'un ouvrage témoignage sur les pratiques humaines dans la gestion des landes sont en cours d'élaboration.

Des actions de reconquête

Il faut souligner le classement et l'extension de la RNR des Landes du Cragou-Vergan (passage de 468 ha à 548 ha) . On note également la forte implication de Bretagne Vivante dans la nouvelle RNR sur le site des dunes et marais de la baie de Guisseny (29) (125 ha) et le classement de la forêt de Corbière (35) en réserve biologique intégrale de 660 ha.

Un collectif de structures agricoles et d'associations de protection de la nature s'est constitué en Bretagne : Le Collectif Paysans de Nature. Les salariés et bénévoles impliqués ont assuré le suivi de 18 fermes à travers différents ateliers et actions.

Des positionnements affirmés

Des positionnements ont été actés en 2025 pour permettre à chacun de situer BV face à certaines problématiques. C'est le cas pour l'agrivoltaïsme ou encore les EMR en Bretagne Nord-Ouest.

Le passage à l'outil nextcloud

Ce nouvel outil a été déployé progressivement vers le CA, les salariés et les antennes, en offrant davantage de facilités dans les échanges et la mise à disposition de documents.

Une activité juridique toujours sous pression

Sur la base de la stratégie juridique mise en place, notre juriste a instruit 13 affaires devant les tribunaux (juridiction administrative ou pénale) et géré 7 dépôts de plainte et obtenu 17 décisions du juge.

Du côté de l'éducation à l'environnement

L'exposition **La Nature, la santé et nous** imaginée et réalisée par le pôle éducation de Bretagne Vivante a pu être diffusée dans le réseau d'éducation à l'environnement. Il s'agit de l'outil pédagogique du **S.A.L.A.M.A.N.D.R.E.** cabinet "médical naturologique" visant à sensibiliser, avec un ton décalé, le public au "syndrome de manque de nature".